



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
3 mai 2006
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 67 b) de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire et des secours en cas de catastrophe
fournis par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
assistance économique spéciale à certains pays
ou à certaines régions**

Conseil économique et social
Session de fond de 2006
Genève, 3-28 juillet 2006
Point 5 de l'ordre du jour provisoire**
**Assistance économique spéciale, aide
humanitaire et secours en cas de
catastrophe**

Assistance humanitaire et relèvement pour El Salvador et le Guatemala

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, qui porte sur l'assistance humanitaire et le relèvement pour El Salvador et le Guatemala, rend compte des enseignements tirés de l'aide humanitaire fournie aux deux pays, appelle l'attention sur les principales questions relatives aux activités de redressement qui y sont menées et, à ce titre, examine les résultats positifs des interventions humanitaires et des activités de redressement liées au cyclone Stan et les problèmes qu'elles posent. Il contient un ensemble d'observations et de recommandations du Secrétaire général au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale, qui mettent l'accent sur la nécessité d'améliorer les moyens d'action internationaux, régionaux, nationaux et locaux et leur coordination et de rendre les populations touchées moins vulnérables aux catastrophes.

* A/61/50 et Corr.1.

** E/2006/100.



I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 60/220 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2005, intitulée « Assistance humanitaire et relèvement pour El Salvador et le Guatemala », dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter par l'intermédiaire du Conseil économique et social, lors du débat que celui-ci consacrerait aux affaires humanitaires à sa session de fond de 2006, un rapport sur l'application de la résolution et sur les progrès réalisés dans les activités de secours, de relèvement et de reconstruction menées dans les pays touchés.

II. Définition de la crise

2. Les catastrophes naturelles récurrentes qui se produisent au Guatemala et en El Salvador sont dans une large mesure à l'origine de l'annulation partielle des progrès que les deux pays ont accomplis en matière de développement au cours des dernières décennies, parce qu'elles les rendent plus vulnérables et affaiblissent la résistance de leur population. En 2005, les cyclones y ont causé des dégâts particulièrement importants, notamment dans des régions qui avaient déjà été frappées plusieurs fois par des catastrophes naturelles ces dernières années.

A. Guatemala

3. Pendant la première semaine d'octobre 2005, les pluies déversées par le cyclone Stan se sont abattues sans discontinuer sur les côtes sud et ouest du Guatemala, où elles ont causé des glissements de terrain et des inondations et durement touché les populations vivant dans les bassins supérieur et moyen des fleuves et celles qui sont installées le long de leurs rives.

4. Le cyclone a fait 670 morts et 386 blessés, entraîné la disparition de 844 personnes et touché une population de 474 928 personnes. Ses effets ont été ressentis par 1 156 communautés réparties dans 133 municipalités des 15 régions touchées. Quelque 25 828 logements ont été endommagés et plus de 9 000 détruits.

5. Le 5 octobre 2005, le Gouvernement guatémaltèque a déclaré le pays sinistré et demandé une aide internationale. En réponse à son appel, l'ONU a déployé une équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe et mis en place un centre d'opérations afin de prêter main forte au Bureau national de la coordination de la réduction des catastrophes, aux organisations non gouvernementales et aux organismes des Nations Unies. À la demande du Gouvernement, l'équipe des Nations Unies a installé un système d'appui logistique qui permet d'améliorer la gestion des secours humanitaires en contrôlant les mouvements de fonds liés aux dons et aux investissements fournis dans les situations d'urgence.

6. Le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'autres organismes bilatéraux, régionaux et multilatéraux et des ONG internationales et locales ont conjugué leurs efforts pour venir en aide à la population touchée. Entre les 14 et 26 octobre 2005, 500 abris pouvant accueillir environ 140 000 personnes

ont été construits, ce qui a nécessité la participation active des autorités municipales et provinciales, des organisations de la société civile, des organismes des Nations Unies et des volontaires de la Croix-Rouge guatémaltèque. Les activités menées dans le domaine de la santé ont été appuyées par 60 équipes sanitaires nationales qui comprenaient 600 professionnels de la santé de plusieurs pays voisins et d'autres pays.

7. Afin de répondre immédiatement aux besoins découlant de la catastrophe, les organismes des Nations Unies ont lancé, le 10 octobre 2005, en coordination avec les autorités guatémaltèques, un appel de fonds éclair qui avait pour but de leur permettre d'intervenir dans quatre domaines principaux, à savoir : la santé, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire et le logement et les infrastructures sociales.

8. Dès le début du processus, une équipe d'appui au redressement, qui avait pour mission d'aider le Gouvernement et les organismes des Nations Unies à formuler un premier cadre de redressement axé sur les couches sociales les plus vulnérables et les mesures à prendre pour qu'elles disposent à nouveau de moyens de subsistance, a été déployée.

9. Le cyclone Stan a frappé essentiellement les populations autochtones et les groupes vulnérables des hautes terres du Guatemala. La plupart des populations autochtones de ces régions vivent dans une pauvreté extrême et le cyclone n'a eu d'autre effet que d'aggraver leurs conditions de vie. Les populations autochtones des régions éloignées ont en outre été coupées du reste du pays pendant des semaines parce que des glissements de terrain avaient détruit les routes et les rivières en crue avaient emporté des dizaines de ponts. La catastrophe n'a pas eu le même impact sur les hommes et les femmes. Les hommes émigrant souvent dans les zones touchées, la plupart des ménages sont dirigés par des femmes, ce qui les rend très vulnérables en période de crise.

10. Six mois après la catastrophe, l'action menée continue d'être axée sur les besoins humanitaires et les toutes premières priorités en matière de redressement. On prévoit qu'au cours des prochains mois, certains groupes de population auront encore besoin d'une aide alimentaire, les réserves alimentaires que les récoltes de 2005 et des années précédentes avaient permis de constituer ayant souvent été perdues. Cette aide alimentaire sera complétée par des activités de remise en état qu'il faudra appuyer techniquement et financièrement pour qu'un plan de reconstruction puisse être ensuite appliqué.

11. Les pertes économiques dues à la catastrophe ont été estimées à 983 millions de dollars, dont 59 % dans le secteur privé. Le montant total des pertes subies représente 3,4 % du produit intérieur brut (PIB) aux taux de 2004. La perte de sols qui a résulté des glissements de terrain et l'apparition de nouvelles crevasses sur les pentes abruptes a non seulement accentué la fragilité de l'environnement mais aussi accru les risques de catastrophe. Toute nouvelle intempérie pourrait causer de nouveaux dégâts et de nouvelles pertes, aggraver les conditions de vie et retarder l'avènement d'une croissance plus rapide et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

B. El Salvador

12. Au cours des premières semaines d'octobre 2005, El Salvador a été frappé par deux catastrophes simultanées, à savoir l'éruption du volcan Iamatepec et le cyclone Stan. Le Gouvernement et le Congrès salvadoriens ont déclaré le pays sinistré et lancé un appel à l'aide internationale. Le volcan Iamatepec, qui est situé dans la région de Santa Ana, productrice de café, est entré en éruption une première fois le 1^{er} octobre 2005 et une deuxième fois le 3 octobre. Le 2 octobre, une dépression tropicale a donné naissance au cyclone Stan, l'un des 27 cyclones baptisés de la saison des cyclones de 2005. Des pluies diluviennes se sont abattues sur près de la moitié du territoire salvadorien, où elles ont causé des inondations et des glissements de terrain qui ont bouleversé la vie de la population et endommagé les infrastructures, notamment les infrastructures de communication.

13. Soixante-neuf personnes ont été tuées et plus de 70 000 ont dû être évacuées dans des abris temporaires. De plus, de nombreuses terres agricoles et maisons ont été détruites et un grand nombre de familles ont perdu leurs effets personnels et du petit bétail.

14. Selon l'évaluation effectuée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) entre les 26 octobre et 8 novembre 2005, le montant des dégâts économiques causés par les deux catastrophes s'est établi à 355,6 millions de dollars, soit 2,2 % du PIB pour 2004. Ces dégâts concernent surtout le secteur social, les infrastructures et le secteur de la production. Le secteur du logement a été particulièrement touché (113 millions de dollars de pertes), les pertes de revenus les plus importantes ayant été subies par les constructeurs privés. Comme au Guatemala, les dégâts causés à l'environnement ont entraîné une perte d'actifs qui aura pour effet de retarder la croissance et de compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

15. À la demande du Gouvernement, les organismes des Nations Unies présents en El Salvador ont fourni des secours d'urgence sous forme de produits alimentaires, d'abris, d'eau et de services de santé d'urgence à plus de 650 abris dans tout le pays et se sont mis en rapport avec les autorités nationales chargées des interventions d'urgence. Une équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe a été déployée et a travaillé en collaboration avec les institutions locales et nationales pendant la première évaluation des besoins et des dégâts. Pour faire face à la situation d'urgence, le 7 octobre 2005, l'ONU a lancé un appel de fonds global éclair d'un montant de 7,9 millions de dollars le 7 octobre 2005, dans lequel elle a demandé à la communauté internationale de venir immédiatement en aide à la population touchée.

16. Six mois après la catastrophe, la plupart des personnes évacuées sont rentrées chez elles et reprennent leurs activités normales au sein de leur communauté, remettent leur maison en état et préparent leurs terres aux nouveaux cycles de culture. Malheureusement, plus d'une centaine sont toujours dans des abris temporaires, leur maison se trouvant dans des zones exposées à des éruptions volcaniques. De plus, des pluies diluviennes étant prévues pour la prochaine saison des pluies, les populations vivant dans les zones vulnérables pourraient être à nouveau la proie des éléments.

III. Interventions d'urgence et redressement : problèmes rencontrés et enseignements tirés

A. Capacité d'action et de redressement

17. Dans les deux pays, le cyclone Stan a mis à l'épreuve la capacité d'action des gouvernements et des organismes locaux et internationaux des pays. Au Guatemala, le Gouvernement est venu immédiatement en aide à la population touchée et a mobilisé les ressources humaines et logistiques disponibles pour faciliter l'accès aux zones les plus touchées, dispensé des services médicaux, construit des entrepôts et distribué une aide humanitaire. La société civile a contribué largement aux activités menées durant la première phase des interventions d'urgence en fournissant des informations et en facilitant la distribution des secours aux populations touchées. Les organismes des Nations Unies ont pu intervenir immédiatement en prélevant des ressources sur le budget de certains programmes pour répondre aux besoins les plus urgents.

18. De même, en El Salvador, le Système national d'intervention d'urgence, qui est chargé des situations d'urgence et en cas de catastrophe, a pu prélever des ressources sur le budget d'organismes publics pour financer les interventions immédiates. Des ressources humaines, financières et logistiques ont été utilisées conjointement par le Gouvernement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organismes et organisations internationaux de coopération pour appuyer les activités de secours et remettre rapidement en état ou reconstruire les infrastructures sociales et routières endommagées ou détruites par les inondations et les glissements de terrain. En dépit des efforts soutenus déployés par tous les acteurs concernés, l'ampleur des catastrophes survenues dans les deux pays a été telle que les gouvernements n'ont pu mobiliser toutes les ressources nécessaires pour financer et organiser les secours et elle a mis en évidence les insuffisances des plans d'intervention d'urgence et de secours des gouvernements et des organismes des Nations Unies et des activités d'alerte rapide et de préparation préalable des populations exposées.

Enseignements tirés

19. Le cyclone Stan a montré à l'évidence que les activités d'alerte rapide et de préparation préalable menées au niveau local, en particulier dans les régions les plus exposées, devraient être intensifiées et intégrées dans tous les plans de redressement, de reconstruction et de développement, ce qui signifie qu'il faudrait : prépositionner des stocks pour imprévus, en particulier dans les zones les plus sujettes à des catastrophes; prévoir des itinéraires logistiques de secours pour accéder à ces zones; mettre à jour les accords et les protocoles pour faciliter l'utilisation des stocks dans l'éventualité de nouvelles situations d'urgence; et mettre constamment à jour les informations sur les moyens d'action logistique et les achats, pour que l'action menée soit la plus efficace possible.

20. Le cyclone a également montré que lorsque les administrations locales et les organismes décentralisés ont les moyens de s'organiser et disposent des instruments et ressources nécessaires pour appuyer les activités de réduction des risques, les interventions et le redressement gagnent en rapidité et en efficacité et les pertes

humaines et matérielles sont moins importantes. Il faut donc maintenir et renforcer les moyens d'organisation disponibles au niveau local.

B. Coordination et cohérence des interventions et du redressement

21. La saison des cyclones de 2005 a montré qu'il était nécessaire de mieux harmoniser et coordonner les protocoles de préparation préalable et d'intervention conclus par les organismes publics, les institutions spécialisées de l'ONU, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile et d'associer des personnels spécialisés aux activités d'intervention, de redressement, de remise en état et de reconstruction. Coordonner les interventions humanitaires pour qu'elles atteignent leurs objectifs se révèle plus difficile dans un contexte décentralisé, où les organisations de la société civile jouent un rôle important au niveau local.

22. Au Guatemala, bien qu'un programme interorganisations ait procédé à deux évaluations des besoins alimentaires urgents pour permettre un meilleur ciblage de l'aide alimentaire initiale et l'établissement de scénarios d'intervention pour la phase consécutive à la situation d'urgence, il s'est révélé difficile, dès le départ, d'établir des liens entre les structures centralisées et les organisations locales et communautaires et avec d'autres acteurs locaux tels que les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile. Les mécanismes et systèmes de coordination existants n'ont pas permis de mobiliser les nombreux acteurs susceptibles d'intervenir à la base et au sein de la société civile, élément déterminant de l'appui aux opérations de secours et de redressement. Dans certains cas, il en a résulté une certaine confusion des rôles et des responsabilités et un chevauchement des fonctions, au niveau central aussi bien que local.

23. En El Salvador, dès le début de la situation d'urgence, les entités de l'ONU ont coordonné leurs activités avec les organismes publics chargés des interventions d'urgence et les autres organismes concernés, dont le Ministère de l'intérieur et le Comité national de crise. Une liaison permanente a été établie au Centre des opérations d'urgence, ce qui a facilité les échanges d'informations et l'organisation des réunions avec les donateurs, les organismes internationaux de coopération, les organisations non gouvernementales et les organismes publics, ainsi que la mise en place de filières de coordination avec les pays donateurs et les organisations humanitaires, indispensable pour pouvoir réceptionner l'aide humanitaire internationale. De plus, le Ministère de la santé s'est doté d'un centre de commandement et d'une salle d'opérations pour suivre la situation en matière de santé et coordonner ses interventions de manière à faciliter la tâche du mécanisme national de coordination. À la demande du Gouvernement, l'ONU a appuyé le déploiement d'une mission de la CEPALC, composée d'experts des organismes des Nations Unies, de la Banque interaméricaine de développement, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine pour l'intégration économique, qui avait pour mandat d'évaluer les conséquences sanitaires et socioéconomiques de la catastrophe en coordination avec le Gouvernement salvadorien et de déterminer les sources de financement possibles de la reconstruction. Au niveau local, la distribution de l'aide humanitaire a été assurée par les organismes des Nations Unies, qui se sont appuyés pour ce faire sur les administrations locales, les organismes humanitaires nationaux et internationaux et les associations locales des zones touchées.

Enseignements tirés

24. Les efforts conjugués des gouvernements des pays touchés, des organismes des Nations Unies et des institutions spécialisées de l'ONU intervenant dans des situations de crise, des organisations internationales de coopération et des associations et des dirigeants locaux ont permis de faire face efficacement aux situations d'urgence, tant au niveau national qu'au niveau local.

25. Il faudrait cependant renforcer les instruments et méthodes de coordination existants pour que l'on puisse agir plus efficacement et plus systématiquement, en collaboration avec la société civile. La conclusion d'accords préalables sur les systèmes et stratégies d'échange d'informations qui soient respectueux de la dynamique des divers types d'organisations serait donc souhaitable.

C. Mobilisation de ressources et viabilité financière

26. Comme les suites de la saison des cyclones de 2005 l'ont montré, il n'existe toujours pas, au Guatemala et en El Salvador, de système central d'enregistrement de l'aide financière reçue (c'est-à-dire des ressources versées notamment aux Gouvernements, aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales, à la société civile et aux entreprises privées). L'appel de fonds éclair lancé en faveur d'El Salvador a permis de recueillir 6,5 millions de dollars auprès des donateurs bilatéraux et des organisations multilatérales. Les fonds recueillis ont eu un impact important sur les conditions de vie de plus de 14 000 familles, facilité la reprise d'activités génératrices de revenus et donné aux entités locales les moyens de prendre des mesures de réduction des risques. Les mécanismes financiers internes des organismes, qui ont permis de financer immédiatement les interventions d'urgence, se sont révélés d'un grand intérêt. En revanche, certains organismes des Nations Unies n'ont pas reçu suffisamment de contributions directes en faveur des victimes du cyclone Stan, ce qui les a contraints à limiter leurs interventions aux populations directement touchées, sans pouvoir véritablement mener d'activités de redressement.

27. En ce qui concerne le Guatemala, les donateurs internationaux ont versé 32 millions de dollars en réponse à l'appel de fonds éclair, dont 64 % aux organismes des Nations Unies et 31 % à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et à des organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Enseignements tirés

28. Pour que les transactions financières soient enregistrées plus systématiquement, que la transparence et le respect des obligations redditionnelles s'améliorent et que l'on sache dans quels domaines et où le financement est nettement insuffisant, il y a lieu d'aider les gouvernements à se doter de systèmes de traçage financier qui leur permettent d'enregistrer et de suivre les mouvements de fonds liés aux dons et investissements fournis dans les situations d'urgence.

D. Utilisation de matériel militaire

29. Compte tenu de l'ampleur des catastrophes, la communauté internationale devait pouvoir accéder rapidement à des zones difficiles d'accès, ce qui l'a amenée, dans les deux pays, à demander à l'armée de lui fournir une assistance directe et un appui logistique. Au Guatemala, des moyens logistiques militaires ont été utilisés dans le cadre d'opérations de transport air-sol de fournitures humanitaires. Certaines installations militaires ont servi de centres de stockage et de centres opérationnels. Le matériel lourd de l'armée a servi à déblayer les routes et à les remettre suffisamment en état pour qu'elles puissent être ouvertes à la circulation et son système de transmission a permis de compléter celui du Ministère de la santé.

30. En El Salvador, le matériel de transport et les moyens logistiques de l'armée ont servi principalement à mener des activités de sauvetage et d'évacuation dans les zones reculées les plus durement touchées par les inondations, les glissements de terrains et la lave crachée par le volcan Ilamatepec. Le Comité national de crise a planifié les interventions en coordination avec les administrations locales, les équipes de recherche et de sauvetage et les organisations de secours. L'appui fourni rapidement par l'armée et la population civile s'est révélé très utile pour les opérations de secours.

Enseignements tirés

31. Dans les deux pays, la bonne coordination entre les organismes publics et l'armée a permis d'intervenir rapidement et en bon ordre, sans compromettre la sécurité nationale ou les intérêts de la société civile. Des dispositifs d'intervention rapide et des procédures opérationnelles analogues à ceux qui y ont été mis en œuvre pourraient être élaborés à l'intention d'autres pays de la région sujets à des catastrophes naturelles, dont l'administration et l'armée pourraient ainsi mieux coordonner leur action.

E. Gestion de l'information

32. Dans les situations résultant de catastrophes de grande ampleur, la centralisation des informations et le suivi des évaluations initiales continuent de poser problème à la communauté humanitaire, qui a du mal à dresser la carte des régions sinistrées. Au Guatemala, l'ampleur de la crise a été telle qu'il a été impossible d'évaluer les dégâts réels et le nombre des familles et des communautés touchées. De même, le système utilisé pour centraliser et diffuser l'information n'a pu aider à mettre en place les mécanismes qui auraient permis de vérifier les informations initiales. Le Bureau national de la coordination de la réduction des catastrophes, le Secrétariat du Conseil national de planification économique et les organismes des Nations Unies ont créé des sites informatiques pour échanger des informations avec les autres acteurs des opérations de secours. Les organisations non gouvernementales, les organisations internationales et les organismes publics ont aussi commencé à échanger des données sur le terrain, quoique de manière non concertée.

33. En El Salvador, les organismes des Nations Unies ont créé un réseau informatique pour rassembler, analyser et diffuser des informations sur les dégâts dans chaque secteur et la situation dans les abris d'urgence et pour apporter secours

aux populations des zones les plus touchées. Les informations en question ont été diffusées largement et périodiquement dans tous les secteurs concernés à l'aide du site Web <www.emergenciaelsalvador.org>, que l'ONU a aidé à créer pour faciliter leur mise à jour et leur diffusion.

Enseignements tirés

34. Les mécanismes de gestion de l'information qui étaient en place avant la crise pourraient être activés rapidement et contribuer à améliorer les échanges de données, mais ils sont plutôt l'exception que la règle sur le terrain.

35. Des systèmes d'information qui comprennent des données non seulement sur les opérations de secours et les interventions initiales mais aussi sur les activités de redressement, de remise en état et de reconstruction sont indispensables si l'on veut que les plans de reconstruction comportent un volet réduction des risques.

F. Prise en compte des mesures de réduction des risques dans les interventions et les activités de redressement et de développement

36. Les organismes des Nations Unies voient dans la réduction des risques une activité intersectorielle, en ce qui concerne tant les interventions d'urgence que les activités de redressement, de remise en état et de reconstruction. À titre d'exemple, la CEPALC a aidé à quantifier les conséquences socioéconomiques du cyclone Stan dans les deux pays et les organismes des Nations Unies ont constitué des équipes d'appui au redressement qui ont aidé à formuler des cadres de redressement prévoyant une réduction des risques. Le plan de reconstruction établi par le Gouvernement guatémaltèque vise en priorité à reconstruire les infrastructures matérielles mais ne prévoit pas encore de remettre en état les biens des familles les plus touchées et les plus vulnérables.

37. En El Salvador, agissant en coordination avec le Système national d'études territoriales, les organismes des Nations Unies aident à élaborer des plans d'utilisation des sols qui doivent permettre d'utiliser au mieux l'environnement et les ressources naturelles pour prévenir et atténuer les risques auxquels les populations les plus vulnérables sont exposées. Une des principales activités entreprises conjointement par l'ONU et le Système national consiste à évaluer les dégâts causés par les pluies lors de la saison des pluies de 2005 et à créer un observatoire de vulcanologie qui permettra d'évaluer les risques liés au volcan Iamatepec à Santa Ana. On tente actuellement de renforcer les réseaux locaux d'information pour mettre à jour les informations sur les risques environnementaux à l'échelle du pays, en élaborant des instruments propres à faciliter l'enregistrement des informations. Les organisations non gouvernementales aident à établir et à mettre à jour des plans municipaux et communautaires tenant compte de certains aspects de la réduction des risques, leur objectif étant de faire en sorte qu'il y ait davantage de cartes des risques et de plans de redressement disponibles et d'aider à renforcer les capacités techniques en formant des responsables municipaux et des dirigeants locaux.

Enseignements tirés

38. Sur le terrain comme aux sièges, les capacités conjointes des organismes des Nations Unies et des Gouvernements ont constitué un facteur décisif dans la formulation des plans de redressement et de reconstruction. Le temps disponible pour agir étant limité, il faudra très vite promouvoir des stratégies de reconstruction, de remise en état et de développement qui comportent des volets réduction des risques, en particulier au niveau local, étant entendu qu'il faudra prêter une attention particulière aux questions de genre et aux approches multiculturelles dans les interventions en cas de catastrophe et les activités de redressement.

IV. Conséquences pour l'avenir et recommandations

Amélioration des capacités d'intervention

39. Les organismes des Nations Unies à vocation humanitaire devraient s'engager à nouveau à aider les gouvernements des pays d'Amérique centrale, à tous les niveaux, à formuler et à appliquer des politiques, stratégies et arrangements institutionnels qui permettent de déterminer les risques, de donner rapidement l'alerte, de mener des activités de préparation préalable, de maîtriser les risques et de réduire la vulnérabilité. L'objectif doit être de donner aux communautés en danger les moyens d'assurer leur sécurité et de protéger leurs moyens de subsistance lors de futures catastrophes, compte dûment tenu des questions liées au genre et des questions multiculturelles.

Coordination des interventions

40. L'ONU devrait aussi continuer à aider les pays touchés par des catastrophes à formuler des plans de préparation préalable et d'intervention en cas de catastrophe qui définissent clairement les rôles et les responsabilités des autorités régionales, centrales et locales et des communautés et la manière dont elles devraient communiquer entre elles.

Relations entre la population civile et l'armée

41. L'ONU devrait élaborer des dispositifs d'intervention et des procédures opérationnelles qui permettent d'améliorer la coordination entre la population civile et l'armée dans les pays d'Amérique centrale sujets à des catastrophes.

Gestion de l'information

42. L'ONU devrait aider les gouvernements d'Amérique centrale à mettre en place des systèmes informatiques qui leur permettent de prendre rapidement des décisions adéquates dans les situations d'urgence. Ces systèmes devraient comporter des volets redressement, remise en état et reconstruction afin de faciliter les plans de reconstruction.

Mobilisation de ressources, viabilité financière et traçage

43. Il faudrait s'assurer plus systématiquement que les ressources nécessaires pour aider les populations touchées et préparer les interventions sont mobilisées, ce qui aiderait à faire face à de nouvelles situations d'urgence lors des prochaines saisons des cyclones. L'ONU devrait aussi aider les gouvernements à mettre au

point des systèmes qui leur permettent d'utiliser rapidement, efficacement et de manière transparente les fonds alloués aux situations d'urgence et de coordonner leur action avec celles des organismes humanitaires internationaux.

Réduction des risques

44. Les États Membres devraient allouer des ressources supplémentaires à l'ONU pour qu'elle renforce sa coopération avec les gouvernements et les organismes nationaux et locaux pertinents des pays d'Amérique centrale, ce qui aiderait à formuler des programmes et des mécanismes nationaux multisectoriels qui contiennent des directives et prévoient des activités coordonnées de gestion des risques au niveau national, comme le recommande le *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015*. Lors de la formulation de ces programmes et mécanismes, une attention particulière devrait être accordée aux questions de genre et aux questions multiculturelles.
